

peoples commission

Coupables de lutter contre des murs illégitimes

Déclaration de solidarité avec Jaggi Singh et les autres victimes des mesures ultra-sécuritaires

28 avril 2011, Montréal – Aujourd'hui, Jaggi Singh plaide coupable aux accusations criminelles que la cour de l'Ontario a retenues contre lui pour avoir publiquement affirmé que la clôture de sécurité érigée à Toronto lors du Sommet du G20 devait tomber. Tout comme lui, le Réseau de la Commission populaire affirme que cette frontière sécuritaire illégitime n'avait pas lieu d'être et devait disparaître. Mais contrairement à la cour de l'Ontario, nous considérons que les véritables coupables sont ceux et celles qui, à l'abri du débat démocratique, ont décidé de dilapider près d'un milliard de dollars des fonds publics pour protéger les négociations secrètes des dirigeants, et qui, sachant la vive opposition de la population, ont opté pour la force brutale et l'arrestation (souvent illégale) de 900 manifestantEs et l'érection d'un mur de la honte.

Pour le Réseau de la Commission populaire (RCP), ces dépenses démesurées pour financer la répression politique illustrent parfaitement la dérive ultra-sécuritaire qu'emprunte le gouvernement canadien engagé dans sa soit-disant « guerre au terrorisme », dont les cibles sont les opposantEs politiques, les personnes marginalisées et des communautés entières de personnes migrantes. Dans ce contexte, si Jaggi Singh est « coupable » de quoi que ce soit, c'est bien de dévoiler et de dénoncer l'appareil canadien de mesures sécuritaires, et d'agir en solidarité avec ceux et celles qui en sont les victimes. Si cela est un crime, nous sommes des millions à en être tout aussi coupables.

Un État qui déporte vers la torture (pensons, entre autres, à Abdullah Almalki et Abousfian Abdelrazik), emprisonne indéfiniment, sans procès et en vertu de preuves secrètes (pensons aux hommes toujours sous un certificat de sécurité : Mohammed Zeki Mahjoub, Mahmoud Jaballah, Mohamed Harkat), arrête frauduleusement près d'un millier de manifestantEs en instrumentalisant une loi désuète basée sur les mesures de guerre, ne peut honnêtement nous accuser d'incitation à la violence alors qu'il en use quotidiennement. Nous joignons ainsi nos voix à celles des arrêtéEs du G20, des familles brisées par les déportations et les emprisonnements, et de tous ceux et celles qui sont maintenus dans la pauvreté par des politiques gouvernementales qui privilégient le financement d'un appareil sécuritaire au détriment de logements et de services sociaux.

Plus d'information : educationpopulaire@peoplescommission.org

Formé en 2005, le réseau de la Commission populaire est un réseau montréalais qui surveille et s'oppose au plan « de sécurité nationale ». Le réseau est un espace qui permet aux individus et aux groupes qui font face à l'oppression au nom de la « sécurité nationale » – comme les peuples autochtones, les immigrants les communautés racialisées, les organisations politiques radicales, les syndicats – et leurs alliés de former des alliances, partager de l'information et coordonner des stratégies afin de défendre leurs droits et leur dignité.

www.commissionpopulaire.org ■ commissionpopulaire@gmail.com

